

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.25.2017

Page 1 sur 9

Date de révision : 12.27.2017

**Bleu de bromothymol, 0,02 N**

### SECTION 1 : Identification

#### Identificateur du produit

**Nom du produit :** Bleu de bromothymol, 0,02 N

**Code produit :** BB5020SS

#### Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

**Utilisations identifiées pertinentes :** Non déterminé ou non disponible

**Utilisations déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

**Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

#### Détails du fabricant ou fournisseur

**Fabricant :**

**États-Unis**

AquaPhoenix Scientific, Inc.  
860 Gitts Run Road  
Hanover, PA 17331  
1-717-632-1291

#### Ligne d'urgence :

**Canada**

**ChemTel: (24-heures)**

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

### SECTION 2 : Identification de danger

#### Classification SGH :

Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition unique, catégorie 1

Toxicité aiguë (orale), catégorie 4

Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 4

#### Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger :



**Mentions d'avertissement :** Danger

#### Mentions de danger :

H370 Endommage les organes

H302 Nocif en cas d'ingestion

H332 Nocif en cas d'inhalation

#### Déclarations de mise en garde :

P260 Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations

P264 Bien se laver la peau après utilisation

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.25.2017

Page 2 sur 9

Date de révision : 12.27.2017

### Bleu de bromothymol, 0,02 N

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées

P321 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

P307+P311 En cas d'exposition : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P301+P330+P312 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P304+P340+P312 En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

P405 Stocker dans un endroit fermé à clé

P501 Éliminer le contenu et récipient comme indiqué dans Section 13.

**Dangers non classés par ailleurs :** Aucun(e)

### SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

| Identification             | Nom                                | Poids % |
|----------------------------|------------------------------------|---------|
| Numéro CAS :<br>34722-90-2 | Bleu de bromothymol, Sel de sodium | 1.25    |
| Numéro CAS :<br>7732-18-5  | Eau déionisée, Type II             | 88.75   |
| Numéro CAS :<br>67-56-1    | Méthanol (Alcool méthylique)       | 10      |

**Informations supplémentaires :** Aucun(e)

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

##### Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable

Maintenir les voies ariennes non obstruées

Déplacer à l'air frais

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise

##### Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

##### Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

##### Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche

Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise

Ne PAS faire vomir

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.25.2017

Page 3 sur 9

Date de révision : 12.27.2017

### Bleu de bromothymol, 0,02 N

#### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

##### Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

##### Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

#### Soin médical immédiat et traitement spécial requis

##### Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

##### Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### Agent d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

##### Agents d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser l'eau comme produit extincteur

#### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

#### Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Voir Section 8

#### Précautions particulières :

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements

### SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

#### Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

#### Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

#### Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 7 : Manutention et entreposage

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.25.2017

Page 4 sur 9

Date de révision : 12.27.2017

### Bleu de bromothymol, 0,02 N

#### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter d'inhalier le brouillard ou la vapeur.

#### Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

### SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

| Pays (base juridique) | Substance                    | Identification | Concentration autorisée                    |
|-----------------------|------------------------------|----------------|--------------------------------------------|
| United States (OSHA)  | Méthanol (Alcool méthylique) | 67-56-1        | OSHA LEP MPT 200 ppm                       |
|                       | Méthanol (Alcool méthylique) | 67-56-1        | OSHA LEP MPT 260 mg/m <sup>3</sup>         |
| ACGIH                 | Méthanol (Alcool méthylique) | 67-56-1        | ACGIH VLS LECT 250 ppm [peau]              |
|                       | Méthanol (Alcool méthylique) | 67-56-1        | ACGIH VLS MPT 200 ppm [peau]               |
| NIOSH                 | Méthanol (Alcool méthylique) | 67-56-1        | NIOSH LER MPT 200 ppm [peau]               |
|                       | Méthanol (Alcool méthylique) | 67-56-1        | NIOSH LER MPT 260 mg/m <sup>3</sup> [peau] |
|                       | Méthanol (Alcool méthylique) | 67-56-1        | NIOSH LER ST 250 ppm [peau]                |
|                       | Méthanol (Alcool méthylique) | 67-56-1        | NIOSH LER ST 325 mg/m <sup>3</sup> [peau]  |

#### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

#### Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

#### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

##### Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

##### Protection respiratoire :

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

#### Mesures générales d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

|                                      |                    |
|--------------------------------------|--------------------|
| Apparence (état physique, couleur) : | Liquide vert foncé |
|--------------------------------------|--------------------|

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.25.2017

Page 5 sur 9

Date de révision : 12.27.2017

### Bleu de bromothymol, 0,02 N

|                                          |                                                       |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Odeur :                                  | Inodore                                               |
| Seuil d'odeur :                          | Non déterminé ou non disponible                       |
| Valeur pH :                              | 7 [ Neutral ] (1% solution/water)                     |
| Point de fusion / point de congélation : | 0 °C                                                  |
| Point/intervalle d'ébullition :          | 100 °C                                                |
| Point d'éclair :                         | Non déterminé ou non disponible                       |
| Taux d'évaporation :                     | Non déterminé ou non disponible                       |
| Inflammabilité (solide, gazeux) :        | Non déterminé ou non disponible                       |
| Limite d'explosion supérieure :          | 0 Vol %                                               |
| Limite d'explosion inférieure :          | 0 Vol %                                               |
| Pression de vapeur :                     | 2.3 kPa (@ 20°C) or 23 hPa (17 mm Hg) at 20°C         |
| Densité de vapeur :                      | 0,62 (Air = 1)                                        |
| Densité :                                | 1 g/cm <sup>3</sup> (8,345 lbs. /gal) à 20 °C (68 °F) |
| Densité relative :                       | 1 (Eau = 1)                                           |
| Solubilités :                            | Non déterminé ou non disponible                       |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) : | Non déterminé ou non disponible                       |
| Température d'autoinflammation :         | Non déterminé ou non disponible                       |
| Température de décomposition :           | Non déterminé ou non disponible                       |
| Viscosité dynamique :                    | 0,952 mPas à 20 °C                                    |
| Viscosité cinématique :                  | Non déterminé ou non disponible                       |
| Propriétés explosives                    | Non déterminé ou non disponible                       |
| Propriétés comburantes                   | Non déterminé ou non disponible                       |

### Informations supplémentaires

#### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

##### Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

##### Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

##### Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

##### Conditions à éviter :

Aucun connu.

##### Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

##### Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

#### SECTION 11 : Informations toxicologiques

##### Toxicité aiguë

**Évaluation :** Nocif en cas d'ingestion Nocif en cas d'inhalation

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.25.2017

Page 6 sur 9

Date de révision : 12.27.2017

### Bleu de bromothymol, 0,02 N

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Corrosion/irritation de la peau

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Dommages/irritations oculaires sévères

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Cancérogénicité

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Centre international de recherche sur le cancer (IARC)** Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Programme national de toxicologie (PNT) :** Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

#### Mutagénicité cellulaire germinale

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité reproductrice

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

**Évaluation :** Endommage les organes

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

| Nom                          | Résultat                                                             |
|------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Méthanol (Alcool méthylique) | Provoque des dommages au nerf optique et au système nerveux central. |

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables :** Aucune donnée disponible.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.25.2017

Page 7 sur 9

Date de révision : 12.27.2017

### Bleu de bromothymol, 0,02 N

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :** Aucune donnée disponible.

**Autres informations :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 12 : Informations écologiques

#### Toxicité aiguë (court terme)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Persistance et dégradabilité

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Potentiel bioaccumulatif

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Mobilité dans le sol

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

#### Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

|                                              |                                 |
|----------------------------------------------|---------------------------------|
| N° UN                                        | Non réglementé.                 |
| Nom d'expédition approprié UN                | Non réglementé. Non réglementé. |
| Classe(s) de danger UN pour le transport     | Aucun(e)                        |
| Groupe d'emballage                           | Aucun(e)                        |
| Risques environnementaux                     | Aucun(e)                        |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e)                        |

#### Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

|       |                |
|-------|----------------|
| N° UN | Non réglementé |
|-------|----------------|

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.25.2017

Page 8 sur 9

Date de révision : 12.27.2017

### Bleu de bromothymol, 0,02 N

|                                              |                |
|----------------------------------------------|----------------|
| Nom d'expédition approprié UN                | Non réglementé |
| Classe(s) de danger UN pour le transport     | Aucun(e)       |
| Groupe d'emballage                           | Aucun(e)       |
| Risques environnementaux                     | Aucun(e)       |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e)       |

### Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

|                                              |                |
|----------------------------------------------|----------------|
| N° UN                                        | Non réglementé |
| Nom d'expédition approprié UN                | Non réglementé |
| Classe(s) de danger UN pour le transport     | Aucun(e)       |
| Groupe d'emballage                           | Aucun(e)       |
| Risques environnementaux                     | Aucun(e)       |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e)       |

|                                                                                              |          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC |          |
| Nom en vrac                                                                                  | Aucun(e) |
| Type de navire                                                                               | Aucun(e) |
| Catégorie de pollution                                                                       | Aucun(e) |

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### Réglementations du Canada

#### Liste intérieure des substances (DSL) :

|            |                                    |            |
|------------|------------------------------------|------------|
| 34722-90-2 | Bleu de bromothymol, Sel de sodium | répertorié |
| 67-56-1    | Méthanol (Alcool méthylique)       | répertorié |
| 7732-18-5  | Eau déionisée, Type II             | répertorié |

#### Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

## SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

### Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives



## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 05.25.2017

Page 9 sur 9

**Date de révision :** 12.27.2017

### Bleu de bromothymol, 0,02 N

aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA :** 2-0-0

**HMIS :** 2-0-0

**Date de préparation initiale :** 05.25.2017

**Date de révision :** 12.27.2017

**Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit**